

ORES



Faciliter l'énergie, faciliter la vie



# Assemblée générale

---

16 juin 2022



# Rapport annuel 2021

---



# Comptes annuels 2021

---



# Chiffres-clés

## ORES Assets – 2021 en quelques chiffres

<b>Investissements</b>	<b>Actif immobilisé</b>	<b>RAB</b>	<b>Capitaux propres</b>
233,3 M€ (net)	3.956,5 M€ (amortissements : 165,2 M€)	3.915,7 M€	1.910,4 M€
302,9 M€ (brut)	<b>Résultat</b>	<b>Dividendes</b>	<b>Taux de rendement des fonds propres</b>
	182,4 M€	71,6 M€	5,4%

FINANCE REPORT

ACCOUNT REPORT

DASHBOARD > INCOME

DAILY

WEEKLY

MONTHLY

# Bilan ORES Assets

MON TUE WED THU FRI SAT SUN

TOTAL INCOME



# Bilan ORES Assets au 31 décembre 2021

*En millions d'euros*

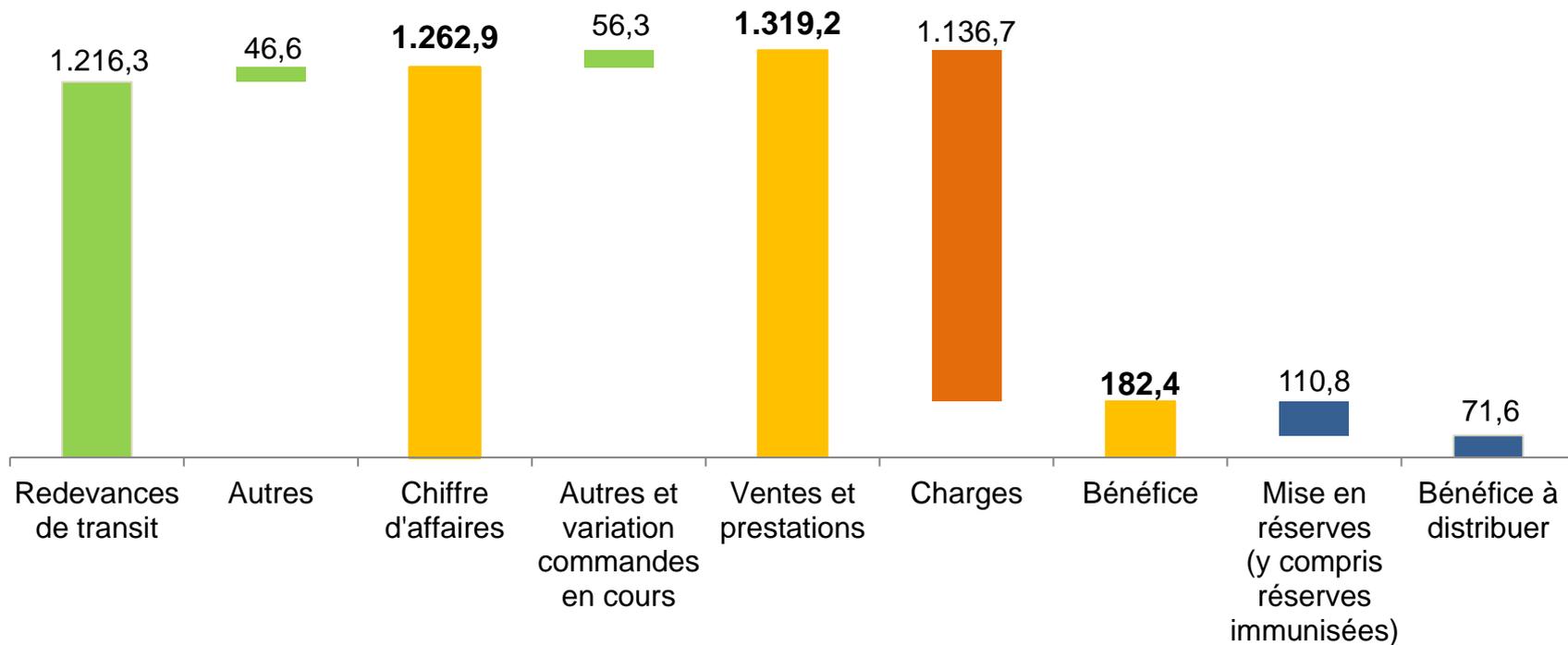
<b>Actif</b>		<b>Passif</b>	
Actifs immobilisés	3.956,5	Fonds propres	1.910,4
		<i>dont réserves disponibles</i>	<i>257,4</i>
		Dettes financières	2.286,1
Autres	603,1	Autres	363,1
<i>dont actifs réglementaires</i>	<i>87,8</i>		
<b>Total</b>	<b>4.559,6</b>	<b>Total</b>	<b>4.559,6</b>

# Compte de résultats ORES Assets



# Résultats 2021 – compte de résultats ORES Assets

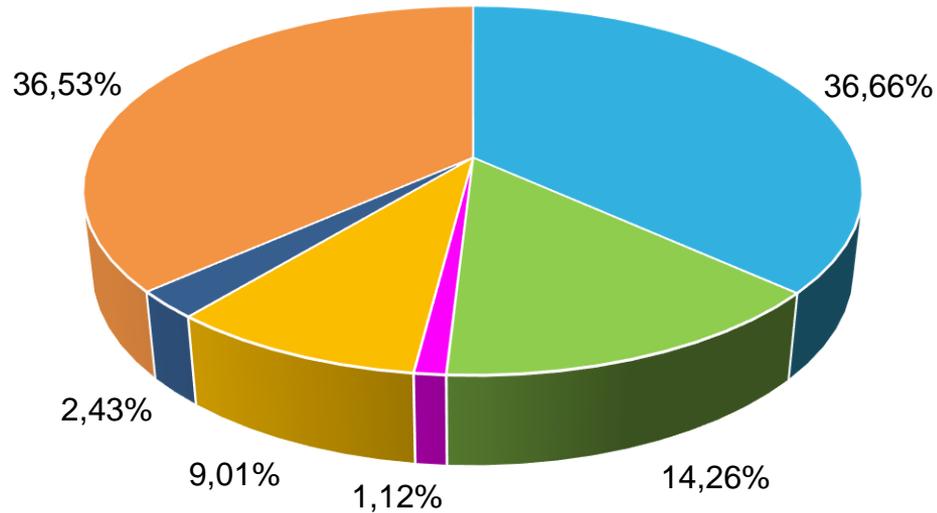
En millions d'euros ; toutes activités ; électricité et gaz



Éléments des produits Charges Affectation du résultat

# Résultats 2021 – compte de résultats ORES Assets

*Focus sur les charges*



- Charges nettes contrôlables
- Charges et produits non contrôlables
- Charges nettes relatives aux projets spécifiques
- Rémunération équitable des capitaux investis
- Charge financière
- Charges liées au transport



# Affectation bénéficiaire ORES Assets

# Politique de dividendes applicable pour la période réglementaire 2019-2023

Pay-out ratio fixé à hauteur de 70% de la rémunération des capitaux investis octroyée aux fonds propres

Pas de recapitalisation annuelle tant que :

$\text{ratio fonds propres} / (\text{fonds propres} + \text{dette financière}) > 40\%$

Principes repris dans une convention d'associés signée en 2020



# Dividendes et redevance de voirie

*En millions d'euros*

	Dividendes
Ceneo	32,0
Finest	2,7
Finimo	3,5
Idefin	11,4
IEG	1,8
IFIGA	0,1
IPFBW	9,7
Sofilux	8,1
<b>TOTAL pour IPF</b>	<b>69,3</b>
Communes	2,3
<b>TOTAL d'ORES Assets</b>	<b>71,6</b>

## Redevances de voirie

Montant des  
redevances de voirie 2022

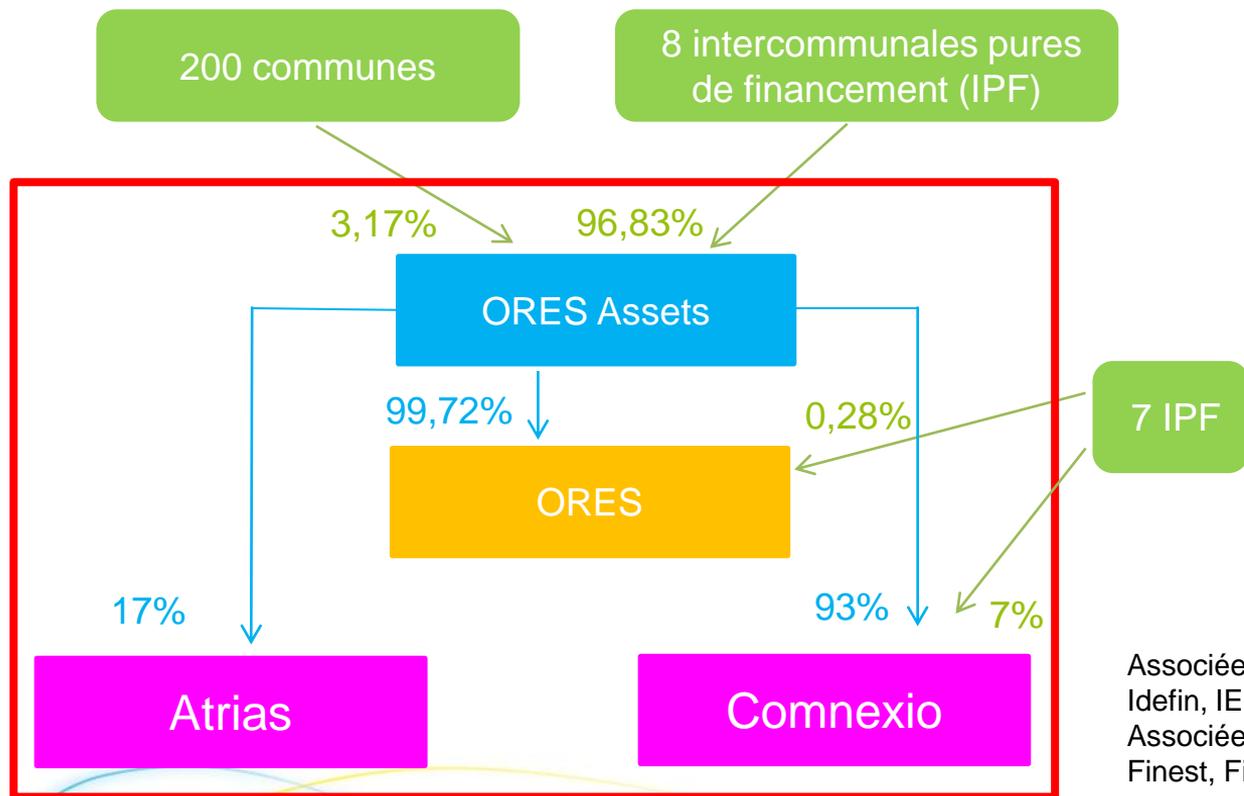
48,8 M€

(sous réserve de l'approbation par le  
SPW Energie)

The background features a collage of financial data visualizations. On the left, a line chart shows two trends: a blue line that fluctuates between 700 and 900, and a red line that rises from 300 to 800. Below it is a bar chart with blue and green bars. On the right, a magnifying glass is positioned over a document with a green and white grid pattern and a bar chart with yellow and blue bars. The numbers 7, 9, 10, and 11 are visible on the document. A silver pen lies horizontally at the bottom right. A large, semi-transparent blue diagonal banner covers the center of the image, containing the title text.

# Comptes consolidés ORES Assets (le groupe ORES)

# Structure actionnariale du groupe ORES au 31/12/2021



ORES Assets détient :  
99,72% d'ORES  
93% de Connexio



obligation légale de comptes consolidés ORES Assets en normes belges (BGAAP)

— = périmètre de consolidation

Associées en ORES Assets : Ceneo, Finest, Finimo, Idefin, IEG, IFIGA, IPFBW et Sofilux  
Associées en ORES et en Connexio : Ceneo, Finest, Finimo, Idefin, IEG, IPFBW et Sofilux

# ORES Assets consolidé BGAAP 2021 - quelques chiffres

## **Investissements ORES & ORES Assets**

303,6 M€  
(brut)

234,0 M€  
(net)

## **Actif immobilisés ORES & ORES Assets**

3.958,4 M€

## **Fonds propres ORES & ORES Assets**

1.910,5 M€

total fonds propres/total bilan  
40,78%

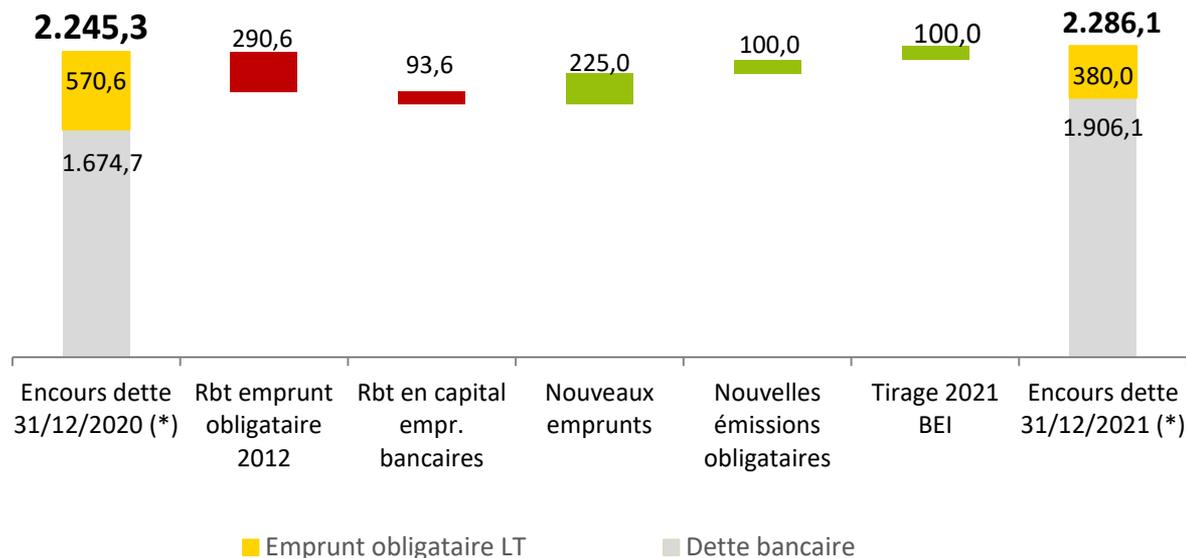
# Bilan consolidé BGAAP au 31 décembre 2021

*En millions d'euros*

<b>Actif</b>		<b>Passif</b>	
Actifs immobilisés	3.958,4	Fonds propres	1.910,5
		Dettes financières	2.286,1
Autres	725,9	Autres	487,7
<b>Total</b>	<b>4.684,3</b>	<b>Total</b>	<b>4.684,3</b>

# Évolution de la dette du groupe ORES

En millions d'euros



(\*) hors cautionnement

**Au 31/12/2021**

**Dette nette**

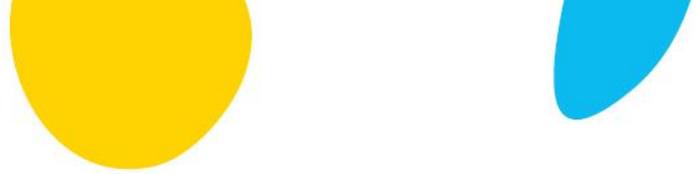
2.067,5

**Taux moyen**

1,39%

**Trésorerie**

218,6



# Faits marquants 2021

---

# Quelques faits marquants en 2021

## **Atrias**

Lancement au 1<sup>er</sup> novembre 2021

Approbation par le Conseil  
d'Administration de la **péréquation  
tarifaire** à partir du 01/01/2024

Extension du **tarif social**

**Différentes primes** accordées (régionales et fédérales)

1<sup>ère</sup> année complète du paiement des primes relatives au **tarif  
prosumer**

Trois **fournisseurs d'énergie**  
ont perdu leur licence

## **Compteurs communicants**

Cap des 30.000 franchis en 2021  
À fin mai 2022 : 70.000

**Réorganisation pour  
soutenir la stratégie  
d'entreprise**

**Renouvellement des  
mandats des GRD**

## **Biométhane**

2 installations - Les Bons Villers et Quévy -  
raccordées au réseau de distribution en 2021  
(en plus de Fleurus en 2020)

## **O-One**

Maximisation de l'injection de production  
renouvelable sur les réseaux de distribution

# Inondations de juillet 2021

## Une solidarité exceptionnelle

Entre le 14 et le 16 juillet, des pluies torrentielles se sont abattues sur pratiquement toute la Wallonie, entraînant des dommages considérables sur nos réseaux. Près de 25.000 clients ont ainsi été privés d'électricité sur notre territoire et près de 250 cabines de distribution ont été inondées.

Le 3 août, l'ensemble de notre réseau était à nouveau opérationnel et l'ensemble de nos clients rétablis grâce à la solidarité exceptionnelle et au travail acharné de nos équipes.





# Approbation du rapport annuel 2021

---



# Approbation des comptes annuels 2021

---



# Décharge aux administrateurs

---



Décharge au réviseur

---



# Nomination du réviseur pour les exercices 2022-2024

---



# Nominations statutaires

---



# Actualisation de l'annexe 1

---



# Plan industriel

---



Quelles sont les priorités stratégiques  
d'ORES ?

---

## 5 axes stratégiques



DES TARIFS COMPÉTITIFS POUR LES DIFFÉRENTS CLIENTS D'ORES



LE CLIENT AU COEUR DE NOTRE ACTIVITÉ



ORES EN TANT QU'ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



UNE ENTREPRISE RÉSOLUMENT RESPONSABLE



UN ACTEUR ENGAGÉ DE L'INCLUSION SOCIALE  
ET DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



Parmi les objectifs stratégiques, l'un est-il  
particulièrement challengeant ?

---



## ORES EN TANT QU'ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ORES met ses activités au service de la transition énergétique, investit de manière ciblée dans son réseau, déploie les nouvelles technologies de communication - réseau et comptage - et favorise les partenariats en vue de développer des solutions nouvelles.





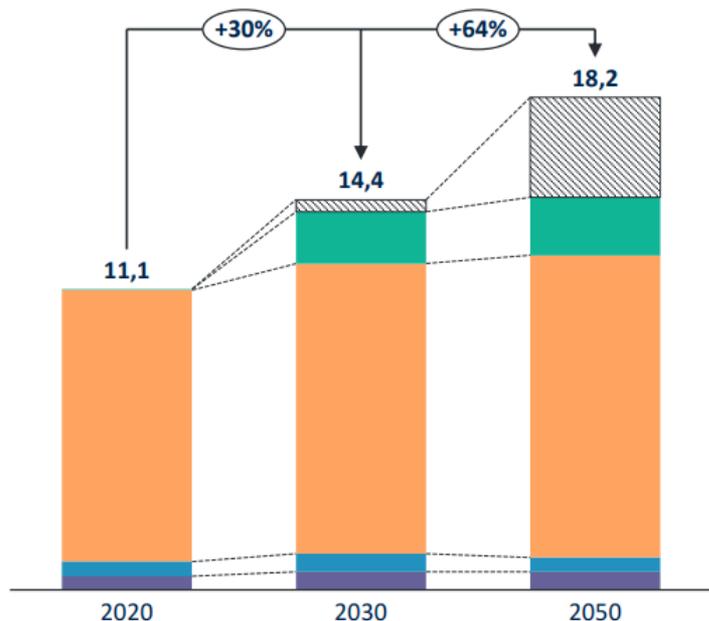
Concrètement, quels sont les impacts de cette transition énergétique pour ORES ?

---

# Étude CLIMACT

- Pour mieux appréhender les conséquences concrètes d'une Wallonie neutre en carbone en 2050, ORES a commandé une étude à CLIMACT (basée sur les travaux de CLIMACT pour les autorités publiques) pour mesurer les changements technologiques et comportementaux et leurs impacts sur les réseaux de distribution.
- Ils indiquent que les réseaux de distribution sont au cœur de la neutralité carbone et de ce fait extrêmement sollicités, dans tous les scénarii. Certains impacts majeurs produiront leurs effets à court terme, d'ici 2030.

La consommation d'électricité sur le réseau de distribution pourrait augmenter de 64% d'ici à 2050, avec une croissance significative de 30% sur la seule décennie 2020-2030



44% du besoin en chauffage résidentiel est électrifié en 2050



88% des véhicules sont électriques ou plug-in hybrides en 2050

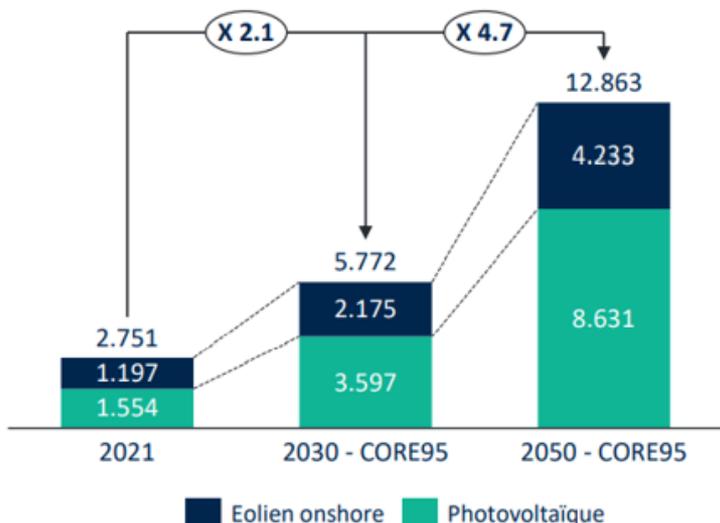


40% de l'hydrogène vert synthétisé en Belgique l'est en Wallonie. Les électrolyseurs sont connectés au réseau de distribution

Source : Climact

# Produire autrement

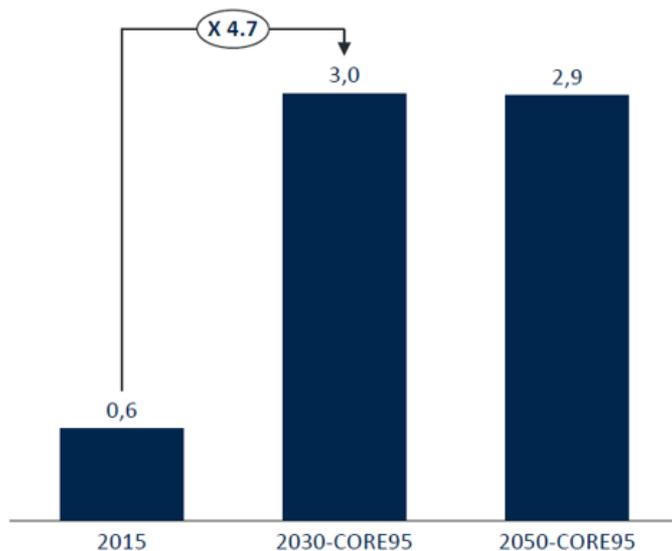
Evolution de la puissance renouvelable installée en Wallonie  
[MWc]



La puissance installée en renouvelable en Wallonie pourrait être **multipliée par un facteur proche de 5 à l'horizon 2050.**

# Se déplacer autrement

Consommation finale d'électricité dans le transport en Wallonie  
[TWh]



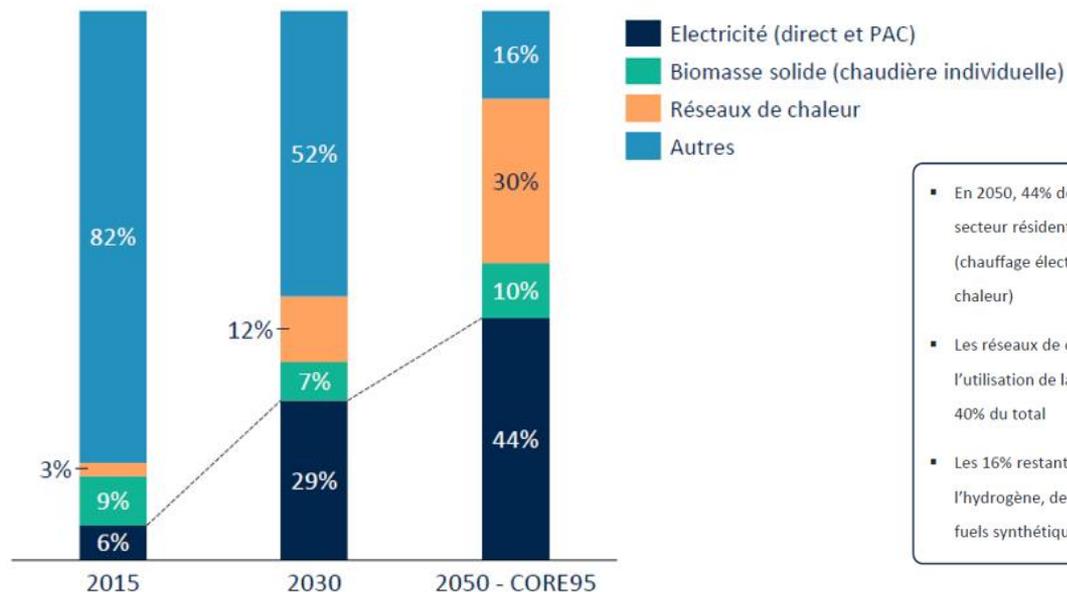
Source : Climact

Le transport wallon pourrait voir sa **consommation d'électricité multipliée par 5 dès 2030** dans un contexte d'électrification massive du parc automobile, touchant les GRD en premier lieu.

# Se chauffer autrement

L'électricité représente près de la moitié du mix énergétique pour le chauffage des bâtiments résidentiels en 2050.

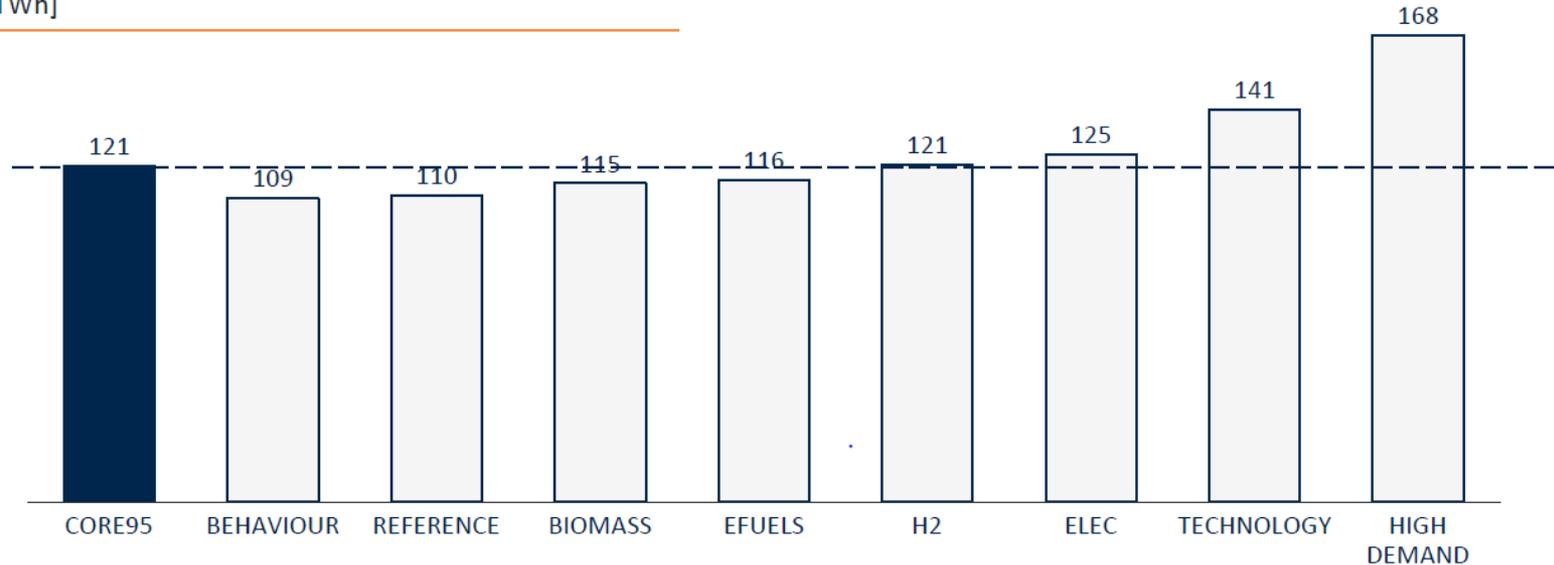
Mix énergétique pour le chauffage - secteur résidentiel  
[%]



- En 2050, 44% des besoins en chauffage du secteur résidentiel sont assurés par l'électricité (chauffage électrique direct ou pompes à chaleur)
- Les réseaux de chaleur (décarbonés en 2050) et l'utilisation de la biomasse solide représentent 40% du total
- Les 16% restants sont assurés par de l'hydrogène, des biofuels gazeux/liquides et des fuels synthétiques gazeux/liquides

## La consommation d'électricité dans le scénario CORE95 se trouve dans la moyenne des différents scénarios envisagés

Consommation finale d'électricité en Belgique en 2050  
[TWh]



Source: Etude « Scénarios bas-carbone 2050 », Climact et SPF Environnement, 2020



Aujourd'hui, quel diagnostic poser pour  
le réseau de distribution d'ORES face  
aux constats de CLIMACT ?

---

# Diagnostic

Les investissements réalisés ont permis de maintenir un réseau de qualité qui a pu faire face à la première vague massive de production décentralisée. **Mais, en certains endroits, les limites sont déjà atteintes.**

## De plus :

1. Les nouvelles projections de productions renouvelables montrent une pression qui s'accroît sur notre réseau (haute tension et basse tension)
2. L'électrification du secteur du transport se fera d'ici 2030 et pèsera principalement sur le réseau basse tension
3. L'électrification des besoins de chauffage se fera sur un temps plus long

**ORES doit dès maintenant mettre en œuvre une stratégie d'investissement ciblée et ambitieuse dans les assets afin de permettre aux réseaux d'accueillir les nouveaux usages liés à la transition énergétique.**



Quelle stratégie pour ORES face à ces enjeux ?

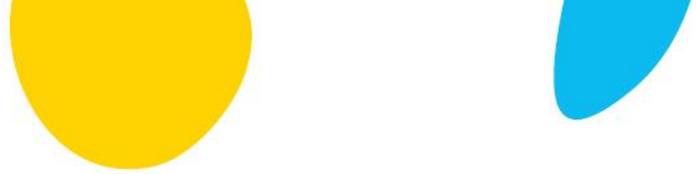
---

# Établissement d'un plan industriel à 15 ans (2023-2038) : 1 milliard d'euros en plus dans l'infrastructure

- Investissement dans l'infrastructure wallonne

Longueur totale du réseau électrique	Investissements sur la période 2023-2038
52.000 km	20.000 km, soit 40% en plus
Compteurs communicants déjà installés sur le réseau	Compteurs communicants à installer 2023-2038
70.000	1.500.000
Investissements « classiques »	Investissements supplémentaires nécessaires sur la période 2023-2038
3 milliards €	1 milliard €, soit 33% en plus

- Modernisation de nos systèmes informatiques pour soutenir la transition énergétique



# Le plan industriel d'ORES : quelles priorités ?

---

# Renforcer résolument les infrastructures

1. Améliorer la résilience du réseau : capacité à retrouver un fonctionnement normal après une perturbation
  - Enfouissement de lignes
  - Capacité à mitiger les incidents liés aux phénomènes météos extrêmes plus fréquents et à retrouver rapidement un fonctionnement normal après une perturbation
2. Soutenir la transition énergétique
  - Renforcement de la capacité d'accueil des réseaux pour les nouveaux usages et les productions décentralisées (photovoltaïque, biométhane, ...)
  - Smartisation des réseaux et des compteurs
3. Moderniser le réseau (vétusté) - électricité et gaz

# Impact de l'arrivée des véhicules électriques sur le réseau de distribution



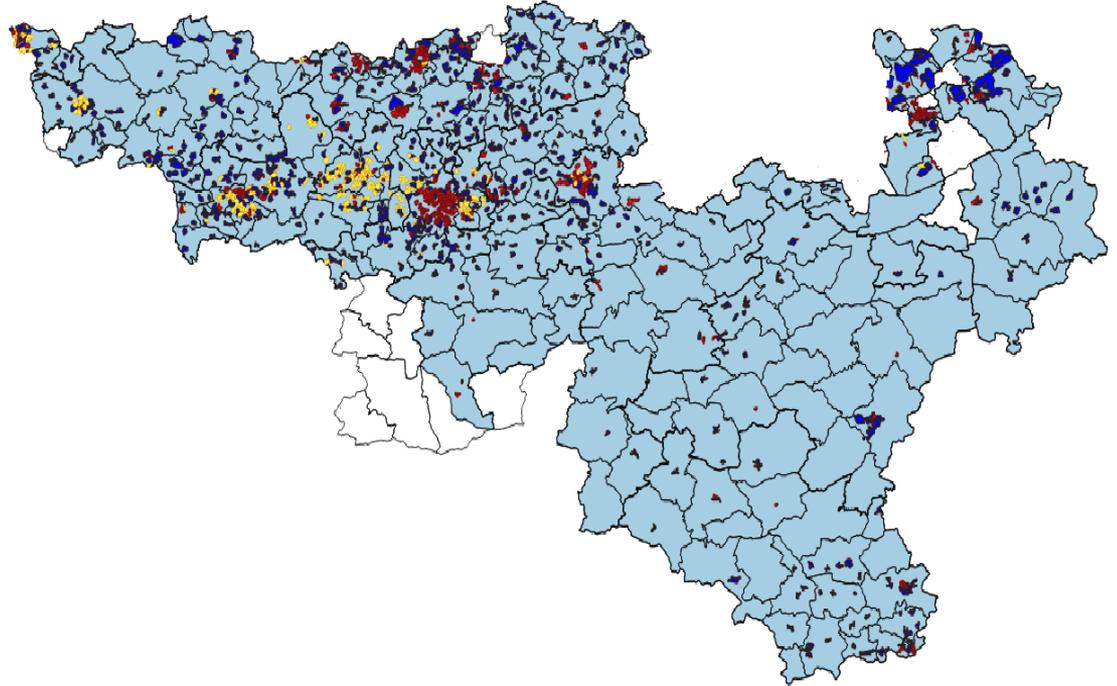
Zones où les projections du nombre de véhicules électriques sont importantes et où des travaux globaux sur le réseau sont nécessaires.



Zones où les projections du nombre de véhicules électriques sont importantes et où des travaux sur le niveau de tension du réseau sont nécessaires.



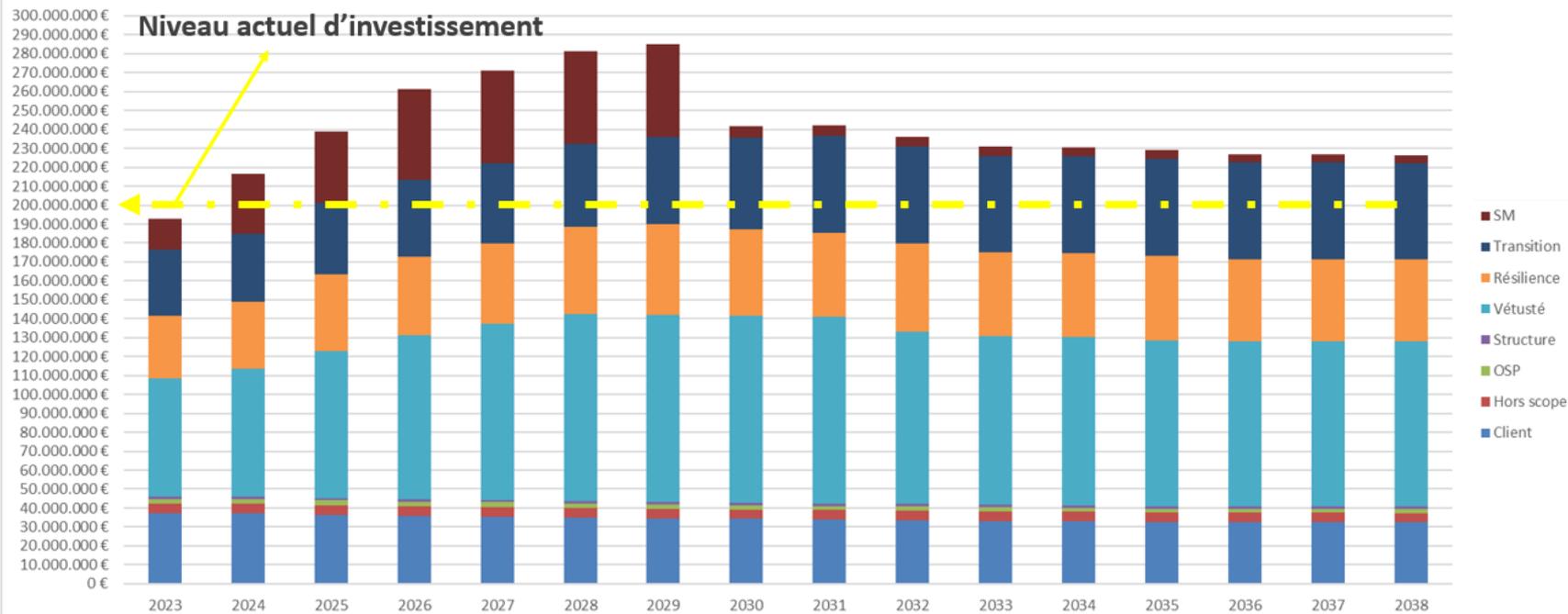
Zones où les projections du nombre de véhicules électriques sont importantes et où le dimensionnement du réseau actuel est a priori suffisant.



# Mettre en œuvre un plan industriel orienté transition énergétique



# Plan industriel d'ORES



# Tout en continuant à répondre aux attentes des clients en matière de qualité de service

**Lancement du projet pilote LogisCER à Verviers**  
Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de logements sociaux pour expérimenter le partage d'énergie.

**8,14**

Note de satisfaction globale  
de nos clients en 2021

**Connect My Home**  
**4.445** clients raccordés en  
synergie depuis 2020



Plan industriel ambitieux = inévitable  
augmentation de la facture des ménages ?

---

# Électricité

## Facture de régularisation 2021

7.042 kWh

du 18-06-2020 au 17-05-2021

334 jours

<b>Énergie – prélèvement</b>		<b>€ 364,45</b>	
du 18-06-2020 au 17-05-2021	<b>Énergie, Easy (prix indexé)</b>	Montant hors TVA	TVA
745 kWh x € 0,0696	Redevance fixe	€ 45,76	21%
6.297 kWh x € 0,0807	Consommation heures pleines	€ 51,86	21%
745 kWh x € 0,0807	Consommation heures creuses	€ 266,83	21%

du 18-06-2020 au 17-05-2021	<b>Coûts énergie verte (certificats verts imposés par les autorités)</b>	<b>€ 193,06</b>	
-----------------------------	--	-----------------	--

7.042 kWh	Coûts énergie verte	€ 193,06	21%
-----------	---------------------	----------	-----

du 18-06-2020 au 17-05-2021	<b>Coûts de réseau (imposés par ORES (Brabant wallon))</b>	<b>€ 614,42</b>	
-----------------------------	--	-----------------	--

7.042 kWh	Coûts de distribution	€ 369,52	21%
7.042 kWh	Coûts de transport	€ 244,90	21%

du 18-06-2020 au 17-05-2021	<b>Redevances (imposées par diverses autorités)</b>	<b>€ 42,38</b>	
-----------------------------	---	----------------	--

7.042 kWh	Cotisation sur l'énergie	€ 13,56	21%
7.042 kWh	Cotisation fédérale	€ 23,55	<1>
7.042 kWh	Redevance de raccordement	€ 5,27	<1>

# Électricité

## Facture de régularisation 2022

6.246 kWh

du 18-05-2021 au 17-05-2022

78 jours

<b>Énergie – prélèvement</b>		<b>€ 902,24</b>	
du 18-05-2021 au 17-05-2022	<b>Énergie, Easy (prix indexé)</b>	Montant hors TVA	TVA
134 kWh x € 0,0696	Redevance fixe	€ 10,68	6%
499 kWh x € 0,1610020	Consommation heures pleines	€ 39,29	6%
1.186 kWh x € 0,2075801	Consommation heures creuses	€ 80,34	21%
4.427 kWh x € 0,1098780	Consommation heures creuses	€ 246,19	6%
	Consommation heures creuses	€ 486,43	21%

du 18-05-2021 au 17-05-2022	<b>Coûts énergie verte (certificats verts imposés par les autorités)</b>	<b>€ 173,14</b>	
-----------------------------	--	-----------------	--

1.320 kWh	Coûts énergie verte	€ 36,86	6%
4.926 kWh	Coûts énergie verte	€ 136,28	13%

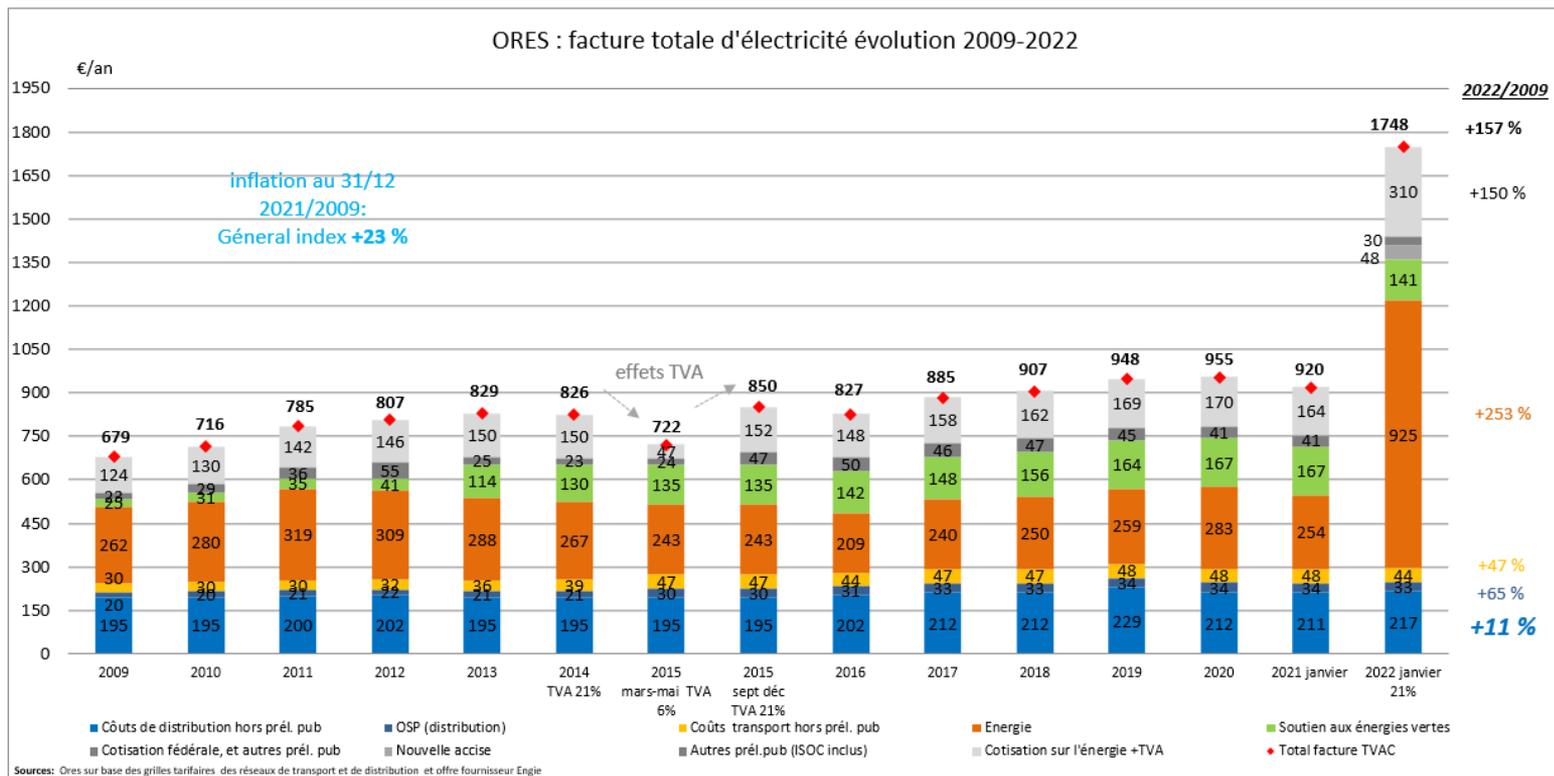
du 18-05-2021 au 17-05-2022	<b>Coûts de réseau (imposés par ORES (Brabant wallon))</b>	<b>€ 532,38</b>	
-----------------------------	--	-----------------	--

1.320 kWh	Coûts de distribution	€ 71,11	6%
4.926 kWh	Coûts de distribution	€ 261,77	21%
1.320 kWh	Coûts de transport	€ 33,66	6%
4.926 kWh	Coûts de transport	€ 165,84	21%

du 18-05-2021 au 17-05-2022	<b>Redevances (imposées par diverses autorités)</b>	<b>€ 63,61</b>	
-----------------------------	---	----------------	--

1.320 kWh	Cotisation sur l'énergie	€ 2,54	6%
4.926 kWh	Cotisation sur l'énergie	€ 9,50	21%
1.320 kWh	Droit d'accise spécial	€ 17,95	6%
1.153 kWh	Droit d'accise spécial	€ 15,68	21%
3.773 kWh	Cotisation fédérale	€ 13,25	<1>
6.246 kWh	Redevance de raccordement	€ 4,69	<1>

# Évolution de la facture totale d'électricité



L'ambition d'ORES est de faire cela en maintenant les tarifs dans l'inflation, comme depuis la création d'ORES.

Comment ? En mobilisant tous les moyens nécessaires :

- D'abord les ressources d'ORES, son efficience et son efficacité
  - Les plans de relance des autorités
  - Le tarif
- 



Quelles conditions pour garantir l'efficacité  
de l'exécution du plan ?

---

# Pour garantir l'efficacité de l'exécution de son plan industriel

1. Nouer des partenariats avec les autres gestionnaires de réseaux :
  - Pour une meilleure répartition des coûts
  - Pour le fonctionnement harmonieux du marché belge
2. La péréquation tarifaire (01/01/2024)



Et si la méthodologie tarifaire empêche la Wallonie de  
mettre en œuvre un plan industriel à la hauteur des  
enjeux ?

---

Alors les changements à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs européens, belges et wallons de décarbonation et d'indépendance énergétique ne pourront pas se produire.

Les productions renouvelables ne pourront pas injecter toute leur production, le rechargement des véhicules électriques sera rendu difficile voire impossible en raison de problèmes de réseaux, l'électrification du chauffage sera ralentie.

De plus, le frein au déploiement des énergies renouvelables maintiendra l'économie et les citoyens wallons dans une situation de fragilité par rapport aux prix de l'énergie et de dépendance par rapport aux marchés internationaux et aux pays producteurs d'hydrocarbures.





# Questions - réponses

---



# Lecture du procès-verbal

---



Faciliter l'énergie, faciliter la vie